Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N142-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 28 octobre 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Sophie AUTRET - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL - Gilles GOMBERT - Roger BOSSARD - Emmanuelle RENAUD - Éric LE DUFF - Hervé JEZEQUEL - Bruno CORILLION - Carole AUTRET – Paul GOARANT lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (pouvoir à Éric LE DUFF), Marc SIMON (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Maël SAILLOUR (pouvoir à Véronique LE BOULCH), Frank COCAIGN (pouvoir à Sophie AUTRET), Anne-Sophie KERBRAT (pouvoir à Carole AUTRET)

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
22 octobre 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 39	**Secrétaire de séance :**
22 octobre 2026	Votants : 44	Gildas BERNARD

Prolongation contrat de projet : Chargé de Coopération "Jeunesse 12-18 ans"

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-10-N142	4.2	Gildas BERNARD

Haut-Léon Communauté est signataire d'une Convention territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2022 – 2026 qui a été prolongée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2027, afin de permettre de relancer la réflexion sur la reconduction de la CTG. Dans ce cadre, il est proposé de prolonger d'une année l'emploi non permanent de chargée de coopération « Jeunesse 12-18 ans », créé dans le cadre d'un contrat de projet, soit jusqu'au 31 décembre 2027. Ce poste est financé à hauteur de 30 000 euros par an par la CAF. Les attentes seront les suivantes :

- Assurer l'achèvement et l'évaluation des actions « Jeunesse 12-18 ans » prévues dans le cadre de la CTG 2022-2027 ;
- Actualiser le diagnostic des besoins des jeunes et de l'offre existante sur le territoire ;
- Définir, avec la CAF et les partenaires locaux, les orientations et actions à inscrire dans la future CTG ;
- Produire un bilan des actions menées et des propositions opérationnelles permettant de préparer les arbitrages pour une nouvelle contractualisation.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Social Territorial du 6 octobre 2026 ;
Après avoir pris connaissance de la proposition des membres du Bureau du 21 octobre 2026 de réserver une suite favorable à la prolongation du contrat ;

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N142-DE

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'entériner la poursuite du Contrat de Projet aux conditions suivantes :

Durée prévisible du projet ou de l'opération identifiée	Nombre d'emploi	Emploi	Catégorie	Temps de travail
Du 01/01/2027 au 31/12/2027 selon la CTG et le conventionnement avec la CAF	1	Chargée de coopération Jeunesse 12-18 ans	Catégorie B	Temps complet

Présents	**39**
Pouvoirs	**5**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD